



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2026

NOMBRE DE MEMBRES	27
NOMBRE DE PRÉSENTS	16
POUVOIRS	6
NOMBRE D'ABSENTS	11
NOMBRE DE VOTANTS	22
QUORUM	14

L'an deux mille vingt-six, le 2 juillet à 10h00, le Conseil d'administration du centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir (CDG28) dûment convoqué le 26 juin 2026 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacky GAULLIER, doyen.

Étaient présents :

- Benjamin BEYSSAC
- Sandrine CHAIGNEAU
- Marie-Pierre DAVID
- Benoît DELATOUCHÉ
- Jean-Luc DUCERF
- Christine FOUGEROL
- Jacky GAULLIER
- Florence GOUSSU
- Françoise HANOT
- Clément HAQUET
- Sylvie HONNEUR-BÔCHER
- Bertrand MASSOT
- Sandrine MONTBAILLY
- Marie-Laure RENVOIZÉ
- Caroline SIMOES
- Sabrina VIGNY

Pouvoirs :

- Alice BAUDET a donné pouvoir à Mme RENVOIZÉ
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU a donné pouvoir à M. DUCERF
- Corine LE ROUX a donné pouvoir à M. GAULLIER
- Jean-Michel PLAULT a donné pouvoir à M. DELATOUCHÉ
- Magalie ROBERT a donné pouvoir à M. MASSOT
- Max VAN DER STICHELE a donné pouvoir à M. BEYSSAC

Excusés :

- Loïc BOUR
- Evelyne LEFEBVRE
- Patrick PETIT
- Sandra RENDA
- Philippe RIVE

Secrétaire de séance :

- Sandrine MONTBAILLY

Assistaient également :

- Gabrielle BARRETT-JACQUET, Directrice générale,
- Oriana CAUQUIS, Directrice générale adjointe.

Délibération n° : **2026-D-46**

Objet : **Élection du Président du Centre de gestion**

CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2026

Délibération n° : **2026-D-46**
Objet : **Élection du Président du Centre de gestion**

Exposé de Jacky GAULLIER, doyen de l'assemblée :

En application de l'article 21 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, le conseil d'administration élit parmi ses membres titulaires représentant les collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion, le Président du Centre de Gestion, qui est également le Président du Conseil d'administration.
Les fonctions de président et de vice-président sont renouvelables.

L'élection se fait à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour. En cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Monsieur Jacky GAULLIER, doyen du conseil, procède à un appel à candidature :

Est candidat : Monsieur Bertrand MASSOT

Deux assesseurs sont désignés :

- Mme VIGNY Sabrina

- Mme CHAIGNEAU Sandrine

1^{er} tour

Votants : 22 votants

Vote blanc : 0

Vote nul : 0

Suffrages exprimés : 22

Résultats à l'issue du 1^{er} tour :

Candidat Bertrand MASSOT : 22 voix

Est déclaré élu : **M. MASSOT Bertrand**

Le Président,
Bertrand MASSOT



Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de
La transmission en préfecture le : **02/07/2026**
La publication le : **02/07/2026**